



Ecole Maternelle et Élémentaire
Ecole Primaire LARGENTÉ

Rentrée Scolaire Septembre 2021

Ensemble Scolaire Largenté
64100 BAYONNE
05.59.63.29.29

PRE RENTREE pour les nouveaux élèves ET RENTREE pour TOUS

Pré-rentrée	Rentrée	POUR QUI ?	OU ?
Mercredi 1 septembre à 15h	Pré-rentrée	Entrants de Grande Section, Moyenne Section et leur famille	A Saint Léon
Mercredi 1 septembre à 16h	Pré-rentrée	Les PS et leur famille	A Saint Léon
Mercredi 1 septembre à 16h30	Pré-rentrée	Entrants de CM, CE, CP et leur famille (monolingues et bilingues) Visite possible pour les anciens GS de Largenté qui passent en CP)	A Largenté
Jeudi 2 septembre à 8h30	RENTREE SCOLAIRE	De CE2 à CM2 (monolingues et bilingues)	A Largenté
Jeudi 2 septembre à 9h00	RENTREE SCOLAIRE	CP et CE1 (monolingues et bilingues)	A Largenté
Jeudi 2 septembre à 9h00	RENTREE SCOLAIRE	MS et GS (monolingues et bilingues)	A St Léon
Jeudi 2 septembre à 9h00	RENTREE SCOLAIRE	Nouveaux enfants de Petite Section de maternelle nés entre le 1/01 et le 31/07/2018	A Saint Léon
Lundi 6 septembre à 9h00	RENTREE SCOLAIRE	Nouveaux enfants de Petite Section de maternelle nés entre le 1/08 et le 31/12/2018	A Saint Léon

Pour les nouveaux élèves précédemment inscrits dans une école, dossier scolaire et certificat de radiation à remettre à l'enseignante de la classe lors de la **pré-rentrée** du mercredi 1/09/2021
Le jour de la rentrée scolaire, le jeudi 2 septembre : garderie à partir de 8h00 le matin puis le soir jusqu'à 18h00 en élémentaire, 18h20 en maternelle.

HORAIRES DES CLASSES et CALENDRIER MODIFIE

JOURS	CLASSES	HORAIRES
Lundi – Mardi Jeudi - Vendredi	Pour toutes les classes de maternelles (PS/MS/GS)	8h30 à 11h45 13h30 à 16h15
Lundi – Mardi Jeudi - Vendredi	Pour toutes les classes de l'élémentaire Les horaires de passage au self vous seront remis le jour de la rentrée via le cahier de liaison de votre enfant	8h30 -16h20
Lundi 8 novembre 2021	JOURNEE PEDAGOGIQUE POUR TOUS LES PERSONNELS PAS DE CLASSE, PAS D'ACCUEIL	/
Mercredi 10 novembre 2021	CLASSE TOUTE LA JOURNEE pour tous les élèves de l'école (accueil garderie, self assurés)	En remplacement du jeudi 7 juillet 2022
Vacances de Toussaint	Du vendredi 22 octobre au soir au mardi 9 novembre 2021 au matin	
Vacances de Noël	Du vendredi 17 décembre 2021 au soir au lundi 3 janvier 2022 au matin	
Vacances d'Hiver	Du vendredi 11 février 2022 au soir au lundi 28 février 2022 au matin	
Vacances de Printemps	Du vendredi 15 avril au soir au lundi 2 mai 2022 au matin	
Pont de l'ASCENSION	Du mardi 24 mai au soir au lundi 30 mai 2022 au matin	
Fin de l'année scolaire	Le vendredi 1 juillet au soir (classe terminée) Accueil en mode garderie le lundi 4 et mardi 5 juillet 2022	

GARDERIE (ou ETUDE du soir en CM)

Pôle maternelle : de 7h30 à 8h15 et de 16h45 à 18h20

Pôle élémentaire : de 7h30 à 8h00 et de 16h50 à 18h

Etude de 16h50 à 17h30 (pour les CM uniquement) ; les enfants ne pourront pas être libérés avant l'heure de fin d'étude. Ce temps est inclus dans les frais de garderie du soir (coupon réponse à remplir la 1^{ère} semaine de la rentrée et tout au long de l'année si modification du temps de garde).

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

La prise de médicament sur temps scolaire n'est pas autorisée sauf **avec un PAI**, validé par le médecin de l'Education Nationale (asthme, maladie, allergies alimentaires ou autre). Il est important de se renseigner auprès de l'école et de demander les documents administratifs qui permettent cette prise de médicament sur temps scolaire. **Une trousse médicale nominative** (avec les médicaments) **au nom de l'enfant** avec une ordonnance du médecin traitant ou allergologue, **datant de moins de 3 mois**, sera à remettre la première semaine de septembre à l'enseignant de la classe.

(Fournir une trousse nominative fermée, type trousse de toilette pour faciliter le transfert des trousse lors des déplacements). **PAS DE POCHE EN PLASTIQUE OU EN PAPIER.**

CARTE DE SORTIE et PEDIBUS

La carte est fournie aux élèves de CM à la demande des parents via le cahier de liaison. Elle permet à l'enfant de sortir de Largenté pour rejoindre ses parents à l'extérieur de l'établissement ou pour prendre le bus. La sortie des enfants qui en seront munis se fera du côté du petit portail, de même que pour les enfants qui prennent le pédibus.

ASSURANCES SCOLAIRES

Deux garanties :

1. **Garantie responsabilité civile** : chaque famille souscrit pour son propre compte cette assurance auprès de la compagnie de son choix.
2. **Garantie accidents corporels** subis par les enfants sans intervention d'un tiers. Elle est prise en charge par l'établissement en scolaire et extra – scolaire 24 h sur 24 h (procédure sur le site largente.eu)

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

POUR LE JOUR DE LA RENTREE, le jeudi 2 septembre 2021 :

Pour tous les élèves résidant à **Bayonne, Anglet ou Biarritz**, obligation de rapporter une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer **datant de moins de 3 mois**). Elle est à **déposer à l'Accueil de l'établissement**, en face de la Vie scolaire du Secondaire, ou à **envoyer scannée par mail** à : assistant.compta@largente.eu. (Attention, ce document ne transite plus par le biais de la classe).

SITE Largent.eu

Vous trouverez des informations mises à jour régulièrement : actualités de notre Ensemble scolaire, montant des contributions familiales et de la restauration en demi-pension..., les menus de la société de restauration ANSAMBLE (onglet Ecole), la liste des fournitures de classe pour un réapprovisionnement pendant les vacances... n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

PRONOTE

La connexion à l'outil PRONOTE **est obligatoire** pour consulter les informations émanant de l'Ecole. Vous recevrez un nouveau code PRONOTE provisoire, et à personnaliser puis à conserver précieusement (à photographier pour ne pas l'oublier).

Pensez à programmer une alerte de notification de nos mails dans les paramètres de Pronote.

Vous pourrez également télécharger votre certificat de scolarité par le biais de Pronote.

REUNIONS PEDAGOGIQUES DE RENTREE de 17h à 18h

PS : (Mmes Latxague et Ste Cluque)	MARDI 28 SEPTEMBRE
MS : (Mmes Ste Cluque et Goutenègre)	JEUDI 30 SEPTEMBRE
GS : (Mmes Goutenègre et Cauhapé)	VENDREDI 1 OCTOBRE
Maternelle bilingue (Mme Daubas)	LUNDI 27 SEPTEMBRE
CP et CE1.1 : (Mme Bourras)	MARDI 21 SEPTEMBRE
CP et CE1.2 : (Mmes Estel et Cuevas)	VENDREDI 24 SEPTEMBRE
CP bil et CE1 mono : (Mme Diharce)	MARDI 7 SEPTEMBRE
CE1 bil et CE2 mono : (Mme Laborde Solue)	MARDI 7 SEPTEMBRE
CE1.CE2.CM1 BIL (Mme Oyharçabal)	MARDI 7 SEPTEMBRE
CE2 : (Mme Colliard)	LUNDI 6 SEPTEMBRE
CE2/CM1 : (Mme Weibel)	JEUDI 24 SEPTEMBRE
CM1 : (Mme Brazeau)	JEUDI 24 SEPTEMBRE
CM2.CM2 bil : (Mme Burguburu)	LUNDI 20 SEPTEMBRE
CM2 : (Mme Cornec)	LUNDI 20 SEPTEMBRE

EQUIPE PEDAGOGIQUE

DIRECTRICE : Mme Sandrine Labarthe

Pôle Maternelle :

- Mme Lucie LATXAGUE PS
- Mme Ethel SAINTE CLUQUE PS/MS
- Mme Cécile GOUTENEGRE MS/GS
- Mme Céline CAUHAPE GS
- Mme Sophie DAUBAS classe bilingue maternelle

Pôle Primaire :

- Mme Emmanuelle BOURRAS CP.CE1.1
- Mmes Manuela ESTEL et Nathalie CUEVAS CP.CE1.2
- Mme Hélène DIHARCE CP bil et CE1 mono
- Mme Pascale LABORDE SOLUE CE1 bil et CE2 mono
- Mme Cécile OYHARCABAL CE1.CE2.CM1 Bil
- Mme Lydia COLLIARD CE2
- Mme Laurence WEIBEL CE2.CM1
- Mme Céline BRAZEAU CM1
- Mme Christine BURGUBURU CM2 et CM2 bil
- Mme Véronique CORNEC CM2
- Mme Séverine DREYFUS Regroupement d'adaptation

Au service des élèves dans l'accompagnement quotidien

- Mme Julia CALLEJA Personnel de Largenté
- Mme Laurence COUARD Personnel de Largenté
- Mme Lilia ITHURBIDE Personnel de Largenté
- Mme Sylvie URRUTIA Personnel de Largenté
- Mme Sandrine INCABY Personnel de Largenté
- Mme Téodora RUANO Personnel de Largenté
- Mme Séverine LAPEYRADE Personnel de Largenté

Au service des élèves dans l'accompagnement de l'école inclusive (PIAL)

- Mme Séverine LEPAGE : Coordinatrice PIAL Largenté
- Mme Sophie CASTERA AESH
- Mme Nathalie FERRAND VALLES AESH
- Mme Geneviève LEURGORRY AESH
- Mme Coralie MARTIN AESH
- Mme Mélissa MILCENT AESH
- Mme Sonia RODRIGUES AESH

ABSENCE DES ENSEIGNANTES

Si une enseignante est absente, elle ne peut obtenir de suppléance sur son poste qu'après 8 jours de carence. Par conséquent, nous nous voyons dans l'obligation, soit de répartir les élèves dans une autre classe, soit de vous proposer de les garder, si vous le pouvez.

COORDONNEES UTILES

Accueil Largenté : accueil@largente.eu

Direction de l'école : direction.primaire@largente.eu

Absence à signaler à l'école : absence.ecole@largente.eu

Service comptabilité : comptabilite@largente.eu

Secrétariat d'inscription de Largenté : secretariat@largente.eu

PIAL Largenté : pial@largente.eu

Pronote Largenté : pronote@largente.eu

Pôle Élémentaire Largenté : 05.59.63.29.29 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle Maternelle Largenté, site Saint Léon : 07.81.72.71.23 sur horaires d'ouverture de l'école.

